



**Procès-verbal décisionnel  
de la séance du Conseil Communal d'Écublens  
Vendredi 22 juin 2018, à 20h00**

**Grande salle du Motty**

---

Séance ouverte à 20h00.

**Présidence : Mme Anuta Pichon**, Présidente du Conseil communal.

Appel : 54 conseillers présents lors de l'appel.

20 personnes excusées :

MM. & Mmes Luigi Carluccio, Christophe Cartier, Pierre Albert Chapuisat, Giampiero Corrado, Christelle Dick, Pascal Favre, Maya Frühauf Hovius, Anne-Thérèse Guyaz, Charles-Henri Hayoz, Naser Iseni, Charles Koller, José Lourenço Jorge, Vincent Maeder, Jacques Neiryck, Silvana Passaro, Didier Realini, Jean Rochat, Myriam Schelling Barry, Jean Aristide Timba Bema, Arianda Zeka.

Arrive plus tard : Mme Géraldine Binggeli

Le Quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

## ORDRE DU JOUR

Sonnerie de cloches

Appel

Communications présidentielles

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil du 24 mai 2018
3. Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*
4. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*
5. Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*
6. Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*
7. Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*

8. Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2017  
*Rapport de la Commission de gestion*
9. Election du (de la) Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
10. Election du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup> Vice-Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
11. Election du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice-Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
12. Election de deux scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
13. Election de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
14. Nomination de la Commission de gestion (exercice 2017) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019
15. Divers
16. Communications municipales
17. Discours de Mme Anuta Pichon, Présidente du Conseil

## PREAMBULE :

En raison d'un problème technique, totalement indépendant de notre Technicien et du secrétariat du Conseil, l'enregistrement audio des débats du Conseil – bien qu'assuré par deux enregistreurs distincts – n'a pu être utilisé pour verbaliser les interventions des Conseillers et des Municipaux.

Le Bureau du Conseil a ainsi pris la décision de soumettre un **procès-verbal décisionnel** qui doit être considéré en tant que tel. Ce document résume cependant, largement résumées, les principales interventions selon les brèves notes de la secrétaire du Conseil.

Des mesures complémentaires seront prises pour éviter qu'un tel désagrément survienne dans le futur.

### **COMMUNICATIONS PRESIDENTIELLES**

Après avoir salué la Municipalité, le Conseil, M. le Boursier communal, les Huissiers du Conseil, le Technicien et le public, **Mme la Présidente** déclare la séance ouverte

#### **Au chapitre des représentations :**

« *Le **mercredi 13 juin 2018**, M. Nicolas Morel, 1<sup>er</sup> Vice-Président, a représenté le Conseil lors de la sortie annuelle des Aînés. Je l'en remercie.*

« *Le **samedi 16 juin 2018**, M. Gérald Lagrive, scrutateur suppléant, a participé à l'Assemblée générale des 55 + ; je l'en remercie également.* »

## Au chapitre des communications :

- « - Par mail du Greffe du 19 juin écoulé, vous avez tous reçu un document intitulé **Présentation des notions de base de la comptabilité des communes**. Des exemplaires papier sont également à votre disposition sur les tables. Je remercie ici notre Boursier communal pour cette information intéressante pour tout Conseiller et fort utile pour les novices en matière de finances.
- **Bureau du Conseil** : J'invite les personnes concernées par les points 9 à 13 de notre ordre du jour, à savoir les Président, Vice-présidents, scrutateurs et scrutateurs suppléants que nous allons élire tout à l'heure, de bien vouloir retenir la date du **lundi 25 juin 2018** concernant la traditionnelle passation du Bureau du Conseil. Le nouveau Bureau 2018/2019 se réunira à 19h00. Les membres ayant participé au Bureau 2017/2018 ainsi que la Municipalité les rejoindront à 19h30.
  - **Présidence du PSIG** : J'ai reçu récemment un courriel de M. Germain Schaffner m'informant que, suite à la démission de M. Mehdi El Idrissi, M. Sebastian Suess a repris la présidence du PSIG. Je le félicite pour cette nouvelle fonction.
  - **Vidéo sur l'Ouest lausannois** : Comme mentionné dans les dernières Communications présidentielles, une vidéo intitulée «L'Ouest n'a pas fini de vous étonner » a été réalisée par l'ECAL. Elle est désormais consultable sur le site communal. Je vous encourage à la visionner. »

## Au chapitre des correspondances :

Par courriel du 18 juin 2018, M. et Mme Bernard et Catherine Bussy ont transmis copie de leur lettre à la Municipalité datée du 16 mai 2018 concernant la mise à l'enquête publique relative à la construction d'une nouvelle auberge et de la modification de l'aménagement de la place du Motty (annexe I). **Mme la Présidente** en donne lecture.

## Au chapitre des votations :

### Votations fédérales du 10 juin 2018

Électeurs inscrits : 5'474      Taux de participation : 31.71%      Bulletins rentrés : 1'736

**OBJET N° 1 : INITIATIVE POPULAIRE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2015 « POUR UNE MONNAIE A L'ABRI DES CRISES : EMISSION MONETAIRE UNIQUEMENT PAR LA BANQUE NATIONALE ! (INITIATIVE MONNAIE PLEINE) ».**

Blancs :	44
Nuls :	0
Valables :	1'692
Oui :	386 (22.81%)
Non :	1'306 (77.11%)

**OBJET N° 2 : LOI FEDERALE DU 29 SEPTEMBRE 2017 SUR LES JEUX D'ARGENT (LJAR).**

Blancs :	26
Nuls :	1
Valables :	1'709
Oui :	1'464 (85.66%)
Non :	245 (14.34%)

## **POINT 1      Approbation de l'ordre du jour**

**Mme la Présidente**, relevant qu'aucune démission ne lui étant parvenue depuis le dernier Conseil, le point 3 – *Assermentations* est supprimé. Le point 4 – *Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge* devient le point 3 ; les autres points sont renumérotés en conséquence. Puis, elle ouvre la discussion sur l'ordre du jour. La parole n'étant pas sollicitée, elle est close.

Au vote, l'ordre du jour tel que proposé est **accepté à l'unanimité**.

## **POINT 2      Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mai 2018**

**Mme la Présidente**, au nom de la secrétaire du Conseil, apporte la rectification suivante : En page 5, 7<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> §, il est fait mention du Règlement communal concernant la question d'entrée en matière : Il s'agit de l'article **84**, alinéa 2 et non pas de l'article 82, alinéa 2.

La parole n'est pas sollicitée par l'Assemblée.

Au vote, ce document est **accepté à l'unanimité**.

## **POINT 3      Comptes de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** passe la parole à Mme Maria Teresa Perez Chevallaz (ci-après : Mme Perez Chevallaz) pour la lecture du rapport de la Commission de gestion (ci-après : CoGest), puis, ouvre la discussion.

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2017 de la Commission intercommunale pour la concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice ;
- ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés concernant l'objet : Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge – Entretien des collecteurs de concentration.

## **POINT 4      Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** passe la parole au rapporteur de la CoGest, Mme Perez Chevallaz, puis ouvre la discussion.

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la station d'épuration de Bussigny sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport de la délégation des Municipalités des communes de Bussigny, Ecublens et Echandens ;
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés concernant l'objet : Commune de Bussigny – Station d'épuration des eaux usées.

#### **POINT 5 Comptes de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'épuration de Lausanne-Vidy – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** passe la parole au rapporteur de la CoGest, Mme Perez Chevallaz, puis ouvre la discussion.

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2017 de la Commission intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise (STEP) sont **approuvés** à une **très large majorité**, avec **deux abstentions**.

En conséquence :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu les comptes présentés par la Commission intercommunale de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes 2017 tels que présentés par la Commission intercommunale mentionnée ci-dessus concernant l'objet : Comptes de la Station d'Épuration des eaux usées (STEP) de Lausanne-Vidy.

#### **POINT 6 Comptes de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet "Les Alouettes" à Morgins/VS – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** passe la parole au rapporteur de la CoGest, Mme Perez Chevallaz, puis ouvre la discussion.

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2017 de l'Entente intercommunale pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Crissier, Ecublens et Saint- Sulpice ;
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés concernant l'objet : Entente intercommunale – Communes de Crissier, Ecublens et Saint-Sulpice – Exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS.

#### **POINT 7 Comptes du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** passe la parole au rapporteur de la CoGest, Mme Perez Chevallaz, puis ouvre la discussion.

La parole n'est pas sollicitée, la discussion est close.

Au vote, les comptes 2017 du Service de Défense contre l'Incendie et de Secours (SDIS) Chamberonne, sont **approuvés à l'unanimité**.

En conséquence :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- vu le rapport des Municipalités des communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice ;
- oui le rapport de la commission désignée pour étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE**

**d'approuver** les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés concernant l'objet : SDIS Chamberonne, communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice pour l'exploitation du Service du feu.

#### **POINT 8 Rapports de la Municipalité et de la Commission de gestion sur la gestion et les comptes communaux – Exercice 2017**

**Mme la Présidente** propose de procéder comme l'ont fait ses prédécesseurs :

1. Ouverture de la discussion sur :
  - le *Rapport de gestion de la Municipalité 2017*, chapitre par chapitre ;
  - les *Comptes 2017*, par dicastère ;
  - le *Rapport de la Commission de gestion 2017/2018 sur l'exercice 2017*, avec la lecture des remerciements et des conclusions de ce rapport.
2. Réponses de la Municipalité aux questions de la Commission de gestion.

3. Discussion générale sur le Rapport de gestion de la Municipalité 2017, les comptes communaux 2017, le rapport de la Commission de gestion et les réponses de la Municipalité aux questions déclinées dans le rapport de la Cogest, avant de passer au vote.

Pour ce troisième point, **Mme la Présidente** prie l'Assemblée de se référer au mail reçu ce jour du Greffe incluant quelques modifications apportées à ce document.

Arrivée de Mme Géraldine Binggeli :

⇒ **L'effectif passe à 55 Conseillers présents.**

**Mme la Présidente** demande s'il y a une objection à cette manière de faire.

Tel n'est pas le cas. Elle ouvre la discussion sur le RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE POUR L'EXERCICE 2017.

#### **Partie communale :**

- PREAMBULE et MUNICIPALITE, pages 1 à 9
- CONSEIL COMMUNAL, pages 10 à 20
- ADMINISTRATION GENERALE :
  - Greffe municipal, archives communales, EPFL, UNIL et naturalisation, pages 21 à 29
  - Services des finances, pages 30 à 35
  - Service de ressources humaines, pages 36 à 45
- SECURITE PUBLIQUE – POPULATION – SYSTEME D'INFORMATION :
  - Police, activités communales, page 46
  - Service du contrôle des habitants, pages 47 à 58
  - Informatique et télécommunications, pages 59 à 62
- URBANISME – MOBILITE :
  - Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, pages 63 à 69
- AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES – ACCUEIL DE JOUR – AINES – LOGEMENT :
  - Service des affaires sociales, familiales et du logement, pages 70 à 81
  - Service administratif des affaires scolaires, pages 82 à 88
- TRAVAUX – INFRASTRUCTURES - ESPACES PUBLICS – ENVIRONNEMENT – PROMOTION ECONOMIQUE : pages 89 à 102
- BATIMENTS – EPURATION – DEVELOPPEMENT DURABLE : pages 103 à 120
- CULTURE – JEUNESSE – SPORTS – INTEGRATION – EGLISES : pages 121 à 137

#### **Partie intercommunale :**

- Organismes intercommunaux et relations extérieures, pages 138 à 238

La parole n'est sollicitée sur aucun des éléments du Rapport de gestion établi par la Municipalité.

**Mme la Présidente** clôt la discussion sur le rapport de gestion de la Municipalité, puis ouvre la discussion sur les COMPTES 2017 par dicastère, précédée par :

- Détail des crédits complémentaires au budget 2017, pages 15 et 16
- Récapitulation par direction et résultat page 17

COMPTES DE FONCTIONNEMENT : Administration générale, pages 18 à 39  
Finances, pages 40 à 49  
Domaines et bâtiments, pages 50 à 65  
Travaux, pages 66 à 79

	Instruction publique et cultes, pages 80 à 99
	Police, pages 100 à 103
	Sécurité sociale, pages 104 à 117
	Comptes de fonctionnement par nature, pages 118 à 121
COMPTES D'INVESTISSEMENTS :	Tableau résumé des investissements, page 123
	Comptes d'investissement par Direction, pages 124 à 130
	Comptes d'investissement par nature, pages 131 à 136
BILANS COMPARES :	pages 137 à 147
TABLEAUX ANNEXES :	Inventaire des titres, page 149
	Inventaire des immeubles, pages 150 à 154
	Cautionnements, page 155
	Engagements hors bilan, pages 156 et 157

**Mme la Présidente** revient au Préambule, pages jaunes, 1 à 14 :

1. Introduction
  - 1.1 Généralités, page 1
  - 1.2 Résultats, page 2
  - 1.3 Aperçu financier, page 3
  - 1.4 Fonds de péréquation et facture sociale, pages 4 et 5
2. Comptes de fonctionnement
  - 2.1 Charges par nature, pages 6 à 8
  - 2.2 Revenus par nature, pages 9 et 10
3. Investissements, page 11
4. Bilan, page 12
5. Ratios et indicateurs, page 13
6. Conclusions, page 14

La discussion n'est sollicitée sur aucun des éléments concernant les comptes communaux 2017.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION 2017/2018 :

**Mme la Présidente** poursuit en passant la parole à Mme Perez Chevallaz, reportrice, pour la lecture des vœux formulés par la CoGest [page 33], les remerciements et les conclusions générales :

« **VŒUX COGEST :**

- 1 - *La CoGes suggère que le bureau du Conseil soit aussi mis à la disposition d'autres groupes (éventuellement des petits partis pour préparer les séances du Conseil communal, voire de la CoGes ou la CoFin pour pouvoir archiver des documents importants).*
- 2 - *La CoGes souhaite que la Commune trouve une solution avec le fournisseur des serrures des nouveaux casiers du collège du Pontet pour que tous les casiers soient utilisables en permanence.*
- 3 - *La CoGes souhaite que la Commune crée, comme promis en 2017, une page WEB pour les sociétés locales où elles pourront trouver les documents concernant leurs besoins.*
- 4 - *La CoGes souhaite que la Municipalité installe des jeux adaptés aux enfants de plus de 8 ans à la Coquerellaz, afin de compléter les jeux présents qui sont tous des jeux d'équipe.*



- 5 - *La CoGes émet le vœu que la Municipalité fasse un diagnostic des causes de la grande inégalité dans l'orientation scolaire des jeunes, selon qu'ils habitent le Nord, le Centre ou le Sud de la Commune ; puis qu'elle mette en œuvre des mesures concrètes, seule ou en collaboration avec le Canton, pour y remédier. »*

**« Remerciements :**

*La Commission de Gestion tient à remercier tous les Chefs de Service, ainsi que tous les collaborateurs de la commune pour la qualité de leur travail, pour les réponses reçues et pour leur disponibilité.*

*Des remerciements particuliers vont à :*

- M. Salzmann, boursier communal, pour la précision des réponses fournies aux nombreuses questions qui lui ont été posées et pour la clarté de ses explications ainsi qu'à son adjointe, Mme Laydu, pour sa disponibilité.*
- M. Besson, secrétaire municipal, pour sa précieuse collaboration tout au long de l'année écoulée.*
- M. Fuchs, administrateur des salles et infrastructures communales, pour son travail rapide et précis.*
- A La Municipalité, pour son rapport de gestion et pour les réponses apportées lors des diverses séances.*

*Ecublens, le 5 juin 2018. »*

**« Conclusion :**

*La CoGes s'est réunie 20 fois. Elle a pu, lors de ces séances, réaliser la majorité du programme de contrôle qu'elle s'était initialement fixé.*

*Dans le contrôle des préavis bouclés au cours de l'exercice 2017, la CoGes a pu disposer de tous les documents qu'elle avait requis. Elle constate la très bonne tenue des dossiers. De plus, elle a obtenu que les préavis concernant des travaux en lien avec l'épuration ne soient plus présentés avec la TVA, vu que celle-ci est toujours récupérée.*

*Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2017/2018 pour l'exercice 2017 vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux d'approuver :*

- La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2017 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2017.*
- De donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2017.*

*Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2017/2018 pour l'exercice 2017 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat. »*

**Mme la Présidente** passe aux réponses de la Municipalité aux questions déclinées dans le rapport de la Commission de gestion 2017/2018, pages 28 à 32.

**M. Michele Mossi** précise que le premier vœu émis par la Cogest a déjà fait l'objet d'une réponse du Bureau du Conseil au Président de ladite Commission dans le courant de l'année écoulée, réponse qui s'est avérée négative. Ce vœu peut donc être considéré comme étant d'ores et déjà traité.

**M. Jean-Paul Dudt** revient aux pages 32 et 33 aboutissant au cinquième vœu émis par la Cogest. Les deux tableaux de la page 32 mettent en évidence la disparité importante entre les élèves fréquentant le collège de la Coquerellaz comparativement à ceux suivant les écoles du Croset, de Neptune et d'Epenex quant à leur orientation (VG générale / VP pré-gymnasiale). Il souligne qu'il n'y a aucune raison que les enfants fréquentant les trois dernières écoles citées ne puissent eux, également, rejoindre le cursus pré-gymnasial.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du groupe Forum, adresse ses félicitations à la Municipalité pour la qualité du Rapport de gestion de la Municipalité.

La parole n'étant plus sollicitée, la discussion est close.

**Mme la Présidente** ouvre une discussion générale sur :

- le rapport de gestion de la Municipalité,
- les Comptes 2017
- le rapport de la Commission de gestion et les réponses de la Municipalité aux questions de la Cogest.

La discussion générale n'étant sollicitée, ni sur le rapport de gestion de la Municipalité, ni sur les Comptes 2017, ni sur le rapport de la Commission de gestion, la discussion est close.

Avant de passer au vote, **Mme la Présidente** relit les conclusions du rapport de gestion de la Municipalité telles que figurant en page 137 :

*« Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,*

*En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2017 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2017. »*

Puis, elle donne lecture des conclusions figurant en page 14 des Comptes 2017 :

**« LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD**

- *ouï le rapport de la Commission de gestion ;*
- *considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

**DÉCIDE D'ADOPTER**

*les comptes de la Commune d'Ecublens arrêtés au 31 décembre 2017. »*

**Mme la Présidente** passe finalement aux conclusions du rapport de la Commission de gestion, déclinées en page 34. La lecture de ces dernières ayant été donnée par Mme Perez Chevallaz, elle n'en cite que la partie finale :

*« Arrivée au terme de son mandat, la Commission de Gestion 2017/2018 pour l'exercice 2017 vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux d'approuver :*

- *La gestion de l'administration communale pour l'exercice 2017 ainsi que les comptes communaux pour l'exercice 2017.*

- De donner décharge de sa gestion à la Municipalité et, par son entremise, aux différents services concernés pour tout ce qui concerne l'exercice 2017.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de Gestion 2017/2018 pour l'exercice 2017 vous prie de bien vouloir la libérer de son mandat. »

**Mme la Présidente** prie les membres du Conseil acceptant les Comptes 2017 tels que présentés ce jour et donnant décharge à notre Municipalité pour sa gestion durant l'année 2017 de le manifester en levant la main.

C'est à **une très large majorité, avec deux abstentions**, que les comptes 2017 ainsi que le rapport de gestion **sont adoptés**.

**Mme la Présidente** remercie la Municipalité ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs de la Commune pour tout le travail effectué durant l'exercice 2017. Ses remerciements vont également à M. Claude Salzmänn, Boursier communal, tout comme à M. Pascal Besson, Secrétaire municipal, pour la qualité des documents remis. Elle adresse ses sentiments reconnaissants aux membres des Commissions de gestion et des finances pour les efforts consentis dans leur mandat respectif au cours de cette seconde année de législature 2016/2021.

**M. Christian Maeder, Syndic**, au nom de la Municipalité, remercie le Conseil pour son vote démontrant la confiance ainsi placée envers l'autorité exécutive.

## **POINT 9 Election du (de la) Président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

En préambule, pour le traitement des points 9 à 11 de l'ordre du jour, **Mme la Présidente** :

- rappelle la teneur de l'article 14, alinéa 1 du Règlement du Conseil communal concernant plus précisément l'élection du Président, des Vice-Présidents ainsi que des scrutateurs et de leurs suppléants :

*<sup>1</sup> Le Président, le ou les Vice-Présidents et le Secrétaire sont nommés au scrutin individuel secret ; les scrutateurs sont élus au scrutin de liste, leurs suppléants également. Ces élections ont lieu à la majorité absolue au premier tour, les bulletins blancs étant pris en compte dans le calcul de la majorité absolue, et à la majorité relative au second. En cas d'égalité de suffrages, le sort décide. En cas de refus par l'élu, le Conseil procède à une nouvelle élection.*

- propose à l'Assemblée de procéder conformément à l'art. 11, al. 3 de la Loi sur les communes et à l'article 14, alinéa 2 de notre Règlement communal stipulant :

*<sup>2</sup> Lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement, sauf si, sur demande d'un conseiller, la majorité du Conseil demande le scrutin individuel secret. Mention en est faite au procès-verbal.*

**Mme la Présidente** procédera comme décrit ci-avant, soit une élection tacite dans le cas où il n'y aurait qu'un/e seul/e candidat/e. Si un Conseiller souhaite s'y opposer, il le manifesterà au moment où la discussion sera ouverte.

Elle attend les propositions de l'Assemblée pour le présent point 11, soit : Election du / de la Président/e pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019.

**M. Guillaume Leuba**, au nom du Groupe Les Verts, propose la candidature de **M. Nicolas Morel**, actuel 1<sup>er</sup> Vice-président.

**Mme la Présidente**, après s'être assurée qu'il n'y avait pas d'autres propositions, demande si un conseiller souhaite intervenir. Tel n'étant pas le cas, elle poursuit.<sup>1</sup>

Constatant qu'il n'y a qu'une seule candidate pour le siège à repourvoir, **Mme la Présidente** déclare **M. Nicolas Morel** élu tacitement Président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. Nicolas Morel** accepte son élection et se déclare honoré de la confiance qui lui est ainsi accordée. Il adresse ses félicitations à Mme la Présidente pour son année de présidence parvenant tout prochainement à son terme.

#### **POINT 10 Election du 1<sup>er</sup> (de la 1<sup>ère</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**Mme la Présidente** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du Groupe Forum, propose la candidature de **M. Michele Mossi**, actuel 2<sup>ème</sup> Vice-président.

**Mme la Présidente**, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Michele Mossi** élu tacitement 1<sup>er</sup> Vice-président pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. Michele Mossi** remercie le Conseil pour sa confiance et se réjouit de poursuivre ainsi son mandat au sein du Bureau du Conseil.

#### **POINT 11 Election du 2<sup>ème</sup> (de la 2<sup>ème</sup>) Vice-président(e) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**Mme la Présidente** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. José Birbaum**, au nom du Groupe PLR + ID, propose la candidature de **M. Gérald Lagrive**.

**Mme la Présidente**, constatant qu'il n'y a qu'un seul candidat pour le siège à repourvoir, déclare **M. Gérald Lagrive** élu tacitement 2<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil communal pour une durée d'une année. Les applaudissements de l'Assemblée saluent son élection.

**M. Gérald Lagrive** remercie le Conseil pour sa confiance, se réjouissant également de poursuivre son mandat au sein du Bureau du Conseil.

#### **POINT 12 Elections de deux scrutateurs (trices) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**Mme la Présidente** attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Sebastian Süess**, au nom du Groupe PSIG, présente la candidature de **Mme Géraldine Binggeli**.

**M. Cédric Weissert**, au nom du Groupe UDC, propose celle de **M. Alain Blanchoud**.

---

<sup>1</sup> La même procédure est observée pour les points 10 et 11, mais n'est pas relevée dans le texte.

**Mme la Présidente** demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, elle invite l'Assemblée à élire ces deux candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

[Pour le point suivant, Mme la Présidente est remplacée par le 1<sup>er</sup> Vice-Président.]

**POINT 13 Elections de deux scrutateurs (trices) suppléants (tes) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**M. Nicolas Morel, Vice-Président**, attend les propositions de l'Assemblée.

**M. Sebastian Süess**, au nom du Groupe PSIG, présente la candidature de **Mme Inès Bortis Bagnoud**.

**M. Cédric Weissert**, au nom du Groupe UDC, propose celle de **Mme Anuta Pichon**.

**M. Nicolas Morel** demande s'il y a d'autres propositions. Tel n'étant pas le cas, il invite l'Assemblée à élire ces deux candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces deux élections.

**POINT 14 Nomination de la Commission de gestion (exercice 2018) – 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019**

**Mme la Présidente** attend les propositions. Les candidatures sont les suivantes :

**M. Germain Schaffner**, au nom du Groupe PSIG : Mme Maria Teresa Perez Chevallaz ainsi que MM. Jean-Paul Dudt et Naser Iseni.

**M. Nicolas Morel**, au nom du Groupe Les Verts : M. Charles Koller.

**M. Jacky Leimgruber**, au nom du Groupe FORUM : MM. Enrique Fernandez et Alfonso Izzo.

**M. José Birbaum**, au nom du Groupe PLR+ID : Mme Fabienne Crousaz et M. Alessandro Stio.

**M. Cédric Weissert**, au nom du Groupe UDC : M. Alain Blanchoud

**Mme la Présidente** constate qu'il y a neuf candidats pour neuf postes à repourvoir. Elle invite l'Assemblée à élire ces neuf candidats par acclamations. Des applaudissements saluent ces élections.

**POINT 15 Divers**

**Mme la Présidente** ouvre la discussion sur les Divers.

**M. Germain Schaffner** souhaite partager avec l'Assemblée une belle expérience sur le thème de la migration. Le texte de son intervention est joint au présent procès-verbal (*Histoire d'une migration*, annexe II).

**M. Guillaume Leuba** émet un vœu à l'attention de la Municipalité (annexe III) proposant, à l'instar de Lausanne, l'embellissement des armoires électriques SIE installées dans notre commune.

**M. Aitor Ibarrola** émet également un vœu à l'attention de la Municipalité (annexe IV) concernant la sécurité des usagers en lien aux travaux de réaménagement / requalification du Tir Fédéral.

Puisqu'il est au micro, il saisit l'occasion pour préciser que son collègue nouvellement élu à la présidence du PSIG, M. Sebastian Süess, est peu habitué au traitement des élections de fin d'année législative, ce qui explique sa méprise [prise de parole au point 9 traitant de la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence du Conseil] .

Il adresse ses vives félicitations à Mme la Présidente pour son excellence dans la conduite des Conseils durant cette année de législature 2017/2018.

**M. Jean Cavalli, Municipal**, en réponse au vœu émis ci-avant précise qu'il a lui-même contacté PolOuest pour obtenir toutes précisions utiles à ce sujet afin de s'assurer que la sécurité des usagers était bien garantie. Cela étant, il sera donné suite au vœu de M. Ibarrola.

**M. Alain Blanchoud** s'informe sur le revêtement de la chaussée située entre le rondpoint du chemin des Trois Ponts et le Pont Bleu qui est défectueux.

**M. Jean Cavalli, Municipal**, déclare qu'il examinera ce problème avec son service et qu'une réponse sera transmise par le biais d'une communication municipale.

**M. Alexandre Schelling** revient sur un vœu formulé lors d'un précédent Conseil <sup>2</sup> concernant les lâchers de ballons en fin d'année scolaire. Dans sa réponse, la Municipalité estimait que ce lâcher de ballons, *le seul de l'année organisé par la Ville*, devait être maintenu. Or, lors de la célébration du label *Ville Verte* qui s'est tenue le 28 avril dernier, parmi diverses activités, un lâcher de ballons a eu lieu, ce qui n'est pas forcément en accord avec le label, ni écologique ... Les ballons, même biodégradables, mettent beaucoup de temps à se désagréger et représentent un risque pour la faune, ce qui est regrettable.

**Mme Pascale Manzini, Municipale**, déclare qu'en règle générale, ces lâchers n'ont effectivement lieu que pour fêter la fin d'année scolaire, car très appréciés des jeunes élèves. Ils ne sont pas coutumiers pour d'autres occasions et la Municipalité y sera attentive pour le futur.

**M. Daniel Sage**, en sa qualité de membre de la *Commission consultative du Fonds pour le développement durable*, lit quelques passages d'un rapport préparé par dite Commission à l'intention des Conseillers. Ce document sera annexé au procès-verbal du Conseil (annexe V).

**M. Michele Mossi** relève à cet égard une information en page 110 du *Rapport de gestion de la Municipalité* concernant ce Fonds :

**Nouveau subside** : Cette année, il est dorénavant possible pour les utilisateurs des transports publics de bénéficier d'une subvention pour l'acquisition ou le renouvellement d'une carte demi-tarif ou d'un abonnement annuel (Mobilis ou AG).

½ tarif :	Fr. 100.00 adultes
	Fr. 50.00 jusqu'à 16 ans
Mobilis :	Fr. 200.00
AG :	Fr. 300.00

Il estime que ce nouveau subside n'a nullement sa place dans ce Fonds. La mobilité via les CFF et les TL bénéficie déjà assez largement des contributions financières émanant des pouvoirs publics.

**M. Renzo Posega** précise que cette subvention, qui n'est octroyée qu'une fois sur une période de 5 ans [législature], ne représente que 10% des subventions attribuées en 2017.

---

<sup>2</sup> Conseil du 5 octobre 2017. Réponse par *Communications municipales* du 16 novembre 2017.

**Mme Pascale Manzini, Municipale**, déclare que cette contribution, quoique modeste, est toujours bonne à prendre pour les petits revenus pour lesquels ces frais de transport représentent une part significative des charges, citant à ce sujet en exemple une maman devant assumer quatre abonnements, dépense conséquente dans son budget.

La parole n'étant plus sollicitée, la discussion est close.

## **POINT 16      Communications municipales**

### **A – COMMUNICATIONS ECRITES :**

**Mme la Présidente** ouvre la discussion point par point sur les communications municipales.

**Point 1 :** Réponse au vœu de Madame la Conseillère communale Alice Krug du 23 mars 2018 sur le préavis n° 2018/02 relatif à la place de jeux des Esserts demandant « *que l'aménagement de la place de jeux et plus précisément le choix des jeux et des emplacements soient repensés de façon à y intégrer les pratiques réelles des enfants, les enjeux relatifs à leur socialisation ainsi qu'à celle des adultes qui les accompagnent.* »

**Mme Alice Krug** remercie la Municipalité pour avoir pris certaines de ses remarques en considération tout en regrettant vivement que d'autres éléments soient restés lettre morte. Elle s'interroge sur l'utilité d'intervenir en adressant un vœu à la Municipalité ...

**M. Jean Cavalli, Municipal**, tient à rassurer Mme Krug, en soulignant que son vœu a été analysé avec grande attention et plusieurs de ses conseils ont été respectés.

**Mme Fabienne Crousaz** constate un manque de jeux pour les enfants de plus de 10 à 11 ans, notamment à la Coquerellaz ; il serait judicieux que les responsables concernés par ces places destinées aux enfants s'y rendent en divers moments de la journée afin de mieux cerner ce problème et pouvoir ainsi parer à ces manques.

**M. Jean Cavalli, Municipal**, souligne que le Coquerellaz a fait l'objet d'un préavis <sup>3</sup> traité et ayant fait l'objet d'une votation au sein du Conseil.

**Point 2 :** Réponse au vœu du 26 avril 2018 de Monsieur le Conseiller communal Michele Mossi intitulé « *Subvention pour l'installation de batteries pour le stockage d'énergie électrique* »

**M. Michele Mossi** précise qu'en ce qui le concerne, son installation <sup>4</sup> produit assez d'énergie pour permettre une autoconsommation, du moins jusqu'à l'hiver.

### **B – COMMUNICATIONS ORALES :**

**Mme Pascale Manzini, Municipale**, informe l'Assemblée que les Assurances sociales des communes de l'Ouest lausannois seront regroupées à Renens à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018. Les bureaux de l'AAS seront fermés les 30 et 31 août prochains.

**Mme Sylvie Pittet Blanchette, Municipale**, communique les prochains événements inscrits au calendrier communal :

---

<sup>3</sup> Préavis n° 2017/01 – Réfection et réaménagement de la zone de sport et du chemin /d'accès de la Coquerellaz – Demande de crédit de construction. Procès-verbal du 23 mars 2017, point 3.

<sup>4</sup> Voir intervention de M. Michele Mossi, procès-verbal du 26 avril 2018 en pages 7 et 8.

Samedi 23 juin 2018 :

- Fête de la St-Jean, de 12h00 à 16h00, four banal de Renges, organisée par l'Association des Amis du Four de Renges. Dès 15h00, l'EMS Clair-Soleil fête ses 50 ans.
- Young Art Colour Festival (YACF), de 17h00 à 21h00, place François Sylvant, organisé par le Secteur jeunesse en partenariat avec l'école d'art plastique Art'itude. Egalement le dimanche 24 juin de 12h00 à 18h30.

Samedi 30 juin 2018, dès 11h00, Fête de la Musique, Galerie du Pressoir, concert classique, à 11h00 et place du Pontet, dès 14h00, notamment avec la participation d'Henri Dès et les Ecoles d'Ecublens, organisée par Ecublens Animation.

Vendredi 6 et samedi 7 juillet 2018, place de fête du Pontet, Festival Country, organisé par l'Association Destiny.

### **POINT 17      Discours de Mme Anuta Pichon, Présidente du Conseil**

Le discours de **Mme la Présidente**, salué par des applaudissements, est joint au présent procès-verbal (annexe VI).

**Mme la Présidente** invite l'Assemblée à partager l'apéritif marquant la fin de cette année de législature, rappelant que celui-ci est offert par notre Municipalité qu'elle remercie. L'ordre du jour étant épuisé, elle clôt la séance. Il est 22h15.

Ecublens, le 30 juin 2018.

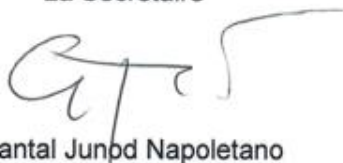
La Présidente



Anuta Pichon



La Secrétaire



Chantal Junod Napoletano

Annexes :

- I Lettre de M. et Mme Bernard et Catherine Bussy concernant la mise à l'enquête publique relative à la construction d'une nouvelle auberge et de la modification de l'aménagement de la place du Motty.
- II Intervention de M. Germain Schaffner, *Histoire d'une migration*.
- III Vœu de M. Guillaume Leuba – Décoration (dessins) des armoires électriques SIE installées dans notre commune.
- IV Vœu de M. Aitor Ibarrola relatif à la sécurité des usagers en lien aux travaux de réaménagement / requalification du Tir Fédéral.
- V Information de MM. Daniel Sage et Renzo Posega, représentants auprès de la *Commission consultative du Fonds pour le développement durable*.
- VI Discours de Mme Anuta Pichon, Présidente du Conseil.